



**Avis n° 2023/07**  
**relatif à l'accréditation de**  
**Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg**  
**à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

### École

|                   |  |
|-------------------|--|
| Nom :             | Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg            |
| Sigle :           | TPS  |
| Type :            | Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur |
| Académie :        | Strasbourg   |
| Site de l'école : | Illkirch   |

### Objet de la demande d'accréditation

**Catégorie PE** (renouvellement périodique) :

Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, en formation initiale sous statut d'étudiant, spécialité technologies de l'information pour la santé

Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, en formation initiale sous statut d'étudiant, spécialité informatique et réseaux

Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue spécialité électronique et informatique industrielle (nouvel intitulé demandé électronique et systèmes numériques)

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Télécom physique de Strasbourg de l'université de Strasbourg ;
- Vu le rapport établi par Gilles TRYSTRAM (membre de la CTI et rapporteur principal), Benoit NORTIER (membre de la CTI et co-rapporteur), Noel BOUFFARD (expert auprès de la CTI), Sonia GABOUJ (expert international auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 juillet 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

### Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

| Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants  | Voie de formation                         | À compter de la rentrée universitaire | Jusqu'à la fin de l'année universitaire | Durée d'accréditation |
|---|---|---------------------------------------|---|-----------------------|
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg  | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2023                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité technologies de l'information pour la santé</b>   | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2023                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité informatique et réseaux</b>   | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2023                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité électronique et systèmes numériques (anciennement électronique et informatique industrielle)</b><br>En partenariat avec l'ITII Alsace | Formation initiale sous statut d'apprenti | 2023                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité électronique et systèmes numériques</b><br>En partenariat avec l'ITII Alsace  | Formation continue                        | 2023                                  | 2027-2028                               | maximale              |

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### Pour l'école

- Formaliser la vision stratégique de l'école en intégrant des objectifs quantitatifs, notamment par la mise en place d'indicateurs qualité ;
- Continuer le dialogue avec l'université pour aboutir à un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel ;
- Poursuivre et finaliser la démarche compétences notamment en termes d'évaluation ;
- Poursuivre le développement de la mobilité internationale tant sortante (durée) qu'entrante ;
- Développer la mutualisation des enseignements entre les 4 formations ;
- Intensifier le processus d'évaluation des enseignements en les rendant plus fréquents ;
- Améliorer le taux de réponses aux enquêtes et aux évaluations des enseignements et de l'insertion des élèves ;
- Développer de façon volontariste les compétences en sciences humaines et sociales en particulier les *soft skills* (DD, RSE, éthique, déontologie...) ;
- Intégrer dans le conseil de perfectionnement des représentants socio-économiques.

## **Pour la formation initiale sous statut d'apprenti, spécialité électronique et systèmes numériques**

- Organiser davantage la formation par blocs de compétences ;
- Introduire au moins une initiation à la recherche dans le cursus ;
- Expliciter et formaliser dans le syllabus une sensibilisation à l'innovation et l'entrepreneuriat.

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2026**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI ([greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)).

## **Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants :**

| Intitulé du diplôme   | À compter de la rentrée universitaire | Jusqu'à la fin de l'année universitaire |
|---|---------------------------------------|---|
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg  | 2023                                  | 2027-2028                               |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité technologies de l'information pour la santé</b> | 2023                                  | 2027-2028                               |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg spécialité <b>informatique et réseaux</b>                      | 2023                                  | 2027-2028                               |
| Ingénieur diplômé de Télécom Physique Strasbourg de l'université de Strasbourg, <b>spécialité électronique et systèmes numériques</b>         | 2023                                  | 2027-2028                               |

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 juillet 2023

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 septembre 2023



La présidente  
Elisabeth CRÉPON